

Transport et Infrastructures Gaz France

Exercice clos le 31 décembre 2017

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

EXCO FIDUCIAIRE DU SUD-OUEST
2, rue des Feuillants
31076 Toulouse Cedex 03
S.A. au capital de € 1.863.000

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Toulouse

ERNST & YOUNG et Autres
Tour First
TSA 14444
92037 Paris-La Défense Cedex
S.A.S. à capital variable
438 476 913 R.C.S. Nanterre

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles

Transport et Infrastructures Gaz France

Exercice clos le 31 décembre 2017

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

A l'Assemblée Générale de la société Transport et Infrastructures Gaz France,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Transport et Infrastructures Gaz France relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

L'opinion formulée ci-dessus est cohérente avec le contenu de notre rapport au comité d'audit.

Fondement de l'opinion

■ Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

■ Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par l'article 5, paragraphe 1, du règlement (UE) n° 537/2014 ou par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations - Points clés de l'audit

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les points clés de l'audit relatifs aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ces risques.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

■ Immobilisations corporelles

Point clé de l'audit

Notre réponse

Au 31 décembre 2017, les immobilisations corporelles s'élèvent à M€ 1.694, soit 92 % des actifs de la société. Elles sont constituées d'investissements relatifs au transport de gaz pour un montant de M€ 1.272 et au stockage pour M€ 422.

Immobilisations relatives au transport

Le montant des acquisitions d'immobilisations de transport comptabilisées sur l'exercice s'élève à M€ 84.

Les immobilisations relatives au transport sont principalement composées de canalisations et de stations de compression.

Les ouvrages de transport sont soumis à autorisation ministérielle ou préfectorale. Pour chaque projet et en application des dispositions des articles L.134-3 et L.431-6 du Code de l'énergie, les gestionnaires de réseaux de transport de gaz, dont votre société fait partie, doivent transmettre leurs programmes annuels d'investissements à la Commission de Régulation de l'Energie (« CRE ») pour approbation. Dès lors seuls les coûts ayant été approuvés sont comptabilisés en immobilisations, les autres étant en charges d'exploitation de l'année.

Nous avons considéré que la valorisation des immobilisations corporelles de transport est un point clé de l'audit en raison (i) de leur importance significative dans les comptes de la société (ii) du risque que la CRE n'approuve pas les programmes d'investissements ni les dépassements de budget, cette situation entraînant la comptabilisation des investissements relatifs au transport non approuvés en tant que dépenses opérationnelles.

Immobilisations relatives au stockage

Par ailleurs, les investissements de stockage comprennent principalement du « gaz coussin » et des stations de compression. Ces actifs sont placés sous un régime de concessions soumis à l'approbation par décret du ministre chargé des mines. La durée des concessions est généralement de 25 ans. La société entame des discussions

Notre approche d'audit concernant les immobilisations liées au transport a consisté à :

- ▶ analyser les délibérations de la CRE pour identifier les projets d'investissements et les dépassements qui n'ont pas été approuvés par la Commission et identifier le traitement comptable retenu sur ces projets ;
- ▶ analyser par entretien avec la direction et sur un échantillon de projets, les investissements effectués, leur degré d'avancement, les autorisations obtenues et les méthodes de comptabilisation et corroborer ces éléments en examinant notamment la documentation juridique et technique disponible ;
- ▶ tester, par sondages, les mises en service d'immobilisations et notamment les dépenses d'investissements approuvées par la CRE ;
- ▶ analyser les immobilisations en cours et vérifier que tout projet abandonné est déprécié ;
- ▶ prendre connaissance et examiner les procédures de prise d'inventaire.

Pour l'appréciation du risque identifié concernant les investissements liés au stockage, nous avons :

- ▶ analysé les documentations juridiques et contractuelles des droits de concession et les dates de fin de concession ;

et peut engager des recours de prolongation quand les concessions arrivent à échéance. Cette procédure est décrite par les articles 46 à 50 du décret n° 2006-648 du 2 juin 2006. Selon l'article 49, l'absence de réponse de l'administration dans un délai spécifié vaut rejet. Comme précisé en annexe dans les notes « Faits marquants » et « Immobilisations Transport et Stockage », la concession de Lussagnet arrive à échéance au 1^{er} janvier 2043 et celle d'Izaute au 25 octobre 2030.

Les immobilisations de stockage sont amorties comme précisé en annexe dans la note « Immobilisations corporelles » selon des durées indépendantes de la durée de la concession. En cas de non-renouvellement de la concession, les immobilisations relatives à la concession devraient faire l'objet d'un amortissement accéléré.

Nous avons considéré l'évaluation des immobilisations corporelles de stockage et la présentation des éléments les concernant en annexes comme un point clé de l'audit en raison (i) de leur importance significative dans les comptes de la société (ii) du risque que les concessions ne soient pas renouvelées.

- ▶ pris connaissance des correspondances de demande de renouvellement de concession de la société avec les administrations compétentes ;
- ▶ pris connaissance du décret du 8 décembre 2017 prolongeant la concession de stockage souterrain de gaz naturel, dite « concession de Lussagnet » (Gers et Landes), à votre société ;
- ▶ pris connaissance et examiné les procédures de prise d'inventaire ;
- ▶ apprécié l'information figurant à ce titre en annexes.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux actionnaires

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

■ Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

■ Informations relatives au gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport de gestion du conseil d'administration consacrée au gouvernement d'entreprise, des informations requises par les articles L. 225-37-3 et L. 225-37-4 du Code de commerce.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L. 225-37-3 du Code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

Informations résultant d'autres obligations légales et réglementaires

■ Désignation des commissaires aux comptes

Nous avons été nommés commissaires aux comptes de la société Transport et Infrastructures Gaz France par votre assemblée générale du 29 mai 2012 pour le cabinet EXCO FIDUCIAIRE DU SUD-OUEST et du 23 septembre 2013 pour le cabinet ERNST & YOUNG et Autres.

Au 31 décembre 2017, le cabinet EXCO FIDUCIAIRE DU SUD-OUEST était dans la sixième année de sa mission sans interruption et le cabinet ERNST & YOUNG et Autres dans la cinquième année.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Il incombe au comité d'audit de suivre le processus d'élaboration de l'information financière et de suivre l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, ainsi que le cas échéant de l'audit interne, en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

■ Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ▶ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ▶ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- ▶ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

■ Rapport au comité d'audit

Nous remettons un rapport au comité d'audit qui présente notamment l'étendue des travaux d'audit et le programme de travail mis en œuvre, ainsi que les conclusions découlant de nos travaux. Nous portons également à sa connaissance, le cas échéant, les faiblesses significatives du contrôle interne que nous avons identifiées pour ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Parmi les éléments communiqués dans le rapport au comité d'audit figurent les risques d'anomalies significatives, que nous jugeons avoir été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice et qui constituent de ce fait les points clés de l'audit, qu'il nous appartient de décrire dans le présent rapport.

Nous fournissons également au comité d'audit la déclaration prévue par l'article 6 du règlement (UE) n° 537-2014 confirmant notre indépendance, au sens des règles applicables en France telles qu'elles sont fixées notamment par les articles L. 822-10 à L. 822-14 du Code de commerce et dans le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes. Le cas échéant, nous nous entretenons avec le comité d'audit des risques pesant sur notre indépendance et des mesures de sauvegarde appliquées.

Toulouse et Paris-La Défense, le 28 mai 2018

Les Commissaires aux Comptes

EXCO FIDUCIAIRE DU SUD-OUEST



Jean-Marie Ferrando

ERNST & YOUNG et Autres



Philippe Diu

Bilan actif

En euros

BILAN-ACTIF	Exercice N			Exercice N-1
	Brut	Amortissements	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	97 532 484	61 621 748	35 910 737	38 129 361
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	6 917 613	668 489	6 249 124	4 408 788
- Dont immobilisations incorporelles en cours	6 249 124		6 249 124	4 408 788
Avances sur immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles	104 450 097	62 290 237	42 159 861	42 538 150
Terrains	23 518 138	10 140 724	13 377 414	13 419 407
Constructions	94 252 268	36 149 050	58 103 218	59 643 208
Installations techniques, matériel	2 475 644 885	994 230 220	1 481 414 665	1 461 122 864
Autres immobilisations corporelles	8 247 429	4 010 208	4 237 221	3 431 828
Immobilisations en cours	136 358 056		136 358 056	85 670 684
Avances et acomptes	99 363		99 363	102 463
TOTAL immobilisations corporelles	2 738 120 138	1 044 530 201	1 693 589 937	1 623 390 454
Participations selon la méthode de meq				
Autres participations	1 151 433		1 151 433	1 151 433
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	56 621		56 621	91 264
TOTAL immobilisations financières (1)	1 208 054	0	1 208 054	1 242 697
Total Actif Immobilisé (a)	2 843 778 289	1 106 820 438	1 736 957 851	1 667 171 300
Matières premières, approvisionnements	23 086 638	1 563 381	21 523 256	22 923 080
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
TOTAL Stock	23 086 638	1 563 381	21 523 256	22 923 080
Avances et acomptes versés sur commandes	5 233		5 233	81 063
Clients et comptes rattachés	48 308 030	358	48 307 671	52 165 864
Autres créances	2 525 761		2 525 761	2 817 381
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL Créances (2)	50 833 790	358	50 833 432	54 983 245
Valeurs mobilières de placement	4 170		4 170	15 999 987
(dont actions propres:)				
Disponibilités	18 075 173		18 075 173	32 937 167
TOTAL Disponibilités	18 079 342	0	18 079 342	48 937 153
Charges constatées d'avance (2)	1 251 659		1 251 659	1 241 940
TOTAL Actif circulant (III)	93 256 662	1 563 740	91 692 922	128 166 482
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	3 655 439		3 655 439	4 286 208
Primes de remboursement des obligations (V)				
Écarts de conversion actif (V)				
Total Général (I à VI)	2 940 690 391	1 108 384 178	1 832 306 213	1 799 623 990

(1) dont à moins d'un an

(2) dont à plus d'un an

Bilan passif

En euros

BILAN-PASSIF	Exercice N	Exercice N-1
Capital social ou individuel (dont versé :)	17 579 088	17 579 088
Primes d'émission, de fusion, d'apport,	12 369	12 369
Ecart de réévaluation (dont écart d'équivalence :)	150 045	150 045
Réserve légale	1 757 909	1 757 909
Réserves statutaires ou contractuelles	130 918	130 918
Autres réserves (dont réserve achat d'œuvres originales d'artistes :)	129 556	129 556
TOTAL Réserves	2 018 383	2 018 383
Report à nouveau	-1	0
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	83 178 200	81 218 346
Acompte sur Dividendes en instance d'affectation	-34 982 385	-39 992 425
Subventions d'investissement	38 154 222	37 359 241
Provisions réglementées	219 013 228	194 542 511
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	325 123 149	292 887 557
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (II)		
Provisions pour risques	660 321	230 203
Provisions pour charges	3 610 121	3 788 926
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (III)	4 270 442	4 019 129
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires	1 420 018 315	1 420 018 315
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	15 062 444	62 329
Emprunts et dettes financières divers (dont emprunts participatifs :)	897 220	757 739
TOTAL Dettes financières	1 435 977 980	1 420 838 383
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	37 592 890	49 517 544
Dettes fiscales et sociales	29 267 890	31 805 385
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes (2)	0	555 992
TOTAL Dettes d'exploitation	66 860 780	81 878 921
Produits constatés d'avance	73 862	
TOTAL DETTES (IV) (I)	1 502 912 622	1 502 717 304
Ecart de conversion passif (V)		
Total Général (I à V)	1 832 306 213	1 799 623 990

(1) dont à moins d'un an 102 912 622

(1) dont à plus d'un an 1 400 000 000

(2) dont trésorerie

Compte de résultat

En euros

Compte de résultat	Exercice N			Exercice N-1
	France	Exportation	Total	
Ventes de marchandises				
Production vendue biens	14 939 831		14 939 831	12 665 249
Production vendue services	455 847 082		455 847 082	454 339 861
Chiffres d'affaires nets	470 786 912		470 786 912	467 005 111
Production stockée				
Production immobilisée			177 114 976	117 807 037
Subventions d'exploitation				
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			765 285	746 472
Autres produits			542 832	25
			Total des produits d'exploitation (I)	585 558 645
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)			16 799 247	16 176 253
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			1 212 848	2 860 289
Autres achats et charges externes			235 821 360	170 841 868
Impôts, taxes et versements assimilés			14 823 027	15 457 956
Salaires et traitements			37 783 449	37 019 488
Charges sociales			23 446 163	22 606 961
			108 630 364	104 893 387
Dotations d'exploitation	sur immobilisations	Dotations aux amortissements Dotations aux provisions		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions	187 335	275 880
		Pour risques et charges : dotations aux provisions	754 118	185 000
Autres charges			4 509 054	8 373 685
			Total des charges d'exploitation (II)	378 690 767
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			205 243 041	206 867 878
Bénéfice attribué ou perte transférée		(III)		
Perte supportée ou bénéfice transféré		(IV)		
Produits financiers de participations			6 065	6 183
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés			45 585	3 757
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change			31 896	4 154
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
			Total des produits financiers (V)	14 094
Dotations financières aux amortissements et provisions				
Intérêts et charges assimilées			44 645 291	44 645 396
Différences négatives de change			37 479	3 591
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
			Total des charges financières (VI)	44 648 987
RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)			-44 599 224	-44 634 894
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)			160 643 816	162 232 984

Compte de résultat (suite)

En euros

Compte de résultat (suite)	Exercice N	Exercice N-1
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital	10 001	1 600 000
Reprises sur provisions et transferts de charges	8 840 529	6 407 294
Total des produits exceptionnels (VII)	8 850 530	8 007 294
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	12 365	1 867
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	10 560	1 154 184
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	33 386 754	32 784 851
Total des charges exceptionnelles (VIII)	33 409 679	33 940 903
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	-24 559 149	-25 933 609
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	4 600 000	4 400 000
Impôts sur les bénéfices (X)	48 306 468	50 681 030
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	658 144 081	593 580 033
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	574 965 881	512 361 687
BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)	83 178 200	81 218 346

Identité présentant les états financiers

TIGF SA est une entreprise domiciliée en France, dont le siège social est sis à Pau, 40 avenue de l'Europe. Les états financiers de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2017 sont établis individuellement aux bornes de la Société.

Les états financiers consolidés sont établis par TIGF Holding, entreprise domiciliée en France, dont le siège social est sis à Pau, 40 avenue de l'Europe.

Annexes aux comptes

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels arrêtés le 3 mai 2018 par le Conseil d'Administration.

Le total du bilan de l'exercice clos le 31/12/2017 avant répartition est de 1 832 306 213 euros.

Le compte de résultat dégage un profit de 83 178 200 euros.

Faits marquants

- Affectation des résultats :

- Le 07/06/2017 : Décision de l'Assemblée générale qui acte l'affectation des résultats 2016 pour un montant de 81 218 346 euros.

- Sur décision de l'Assemblée générale le 07/06/2017, TIGF SA a versé à TIGF investissements des dividendes pour un montant de 41 225 921 euros. Ce montant est le solde de dividendes restant après le versement d'un acompte de 39 992 425 euros décidé le 23 novembre 2016 par le Conseil d'administration de la Société versé sur décembre 2016.

- Contrôle fiscal :

Réception la proposition de rectification du service vérificateur au titre des exercices 2014 et 2015 le 23/06/2017.

L'administration fiscale remet en cause, au titre des exercices 2013 à 2015, le caractère amortissable du gaz coussin utilisé pour les sites de stockage de gaz souterrain d'Izaute et Lussagnet et rejette en conséquence le principe de déductibilité de l'amortissement.

TIGF SA conteste formellement la position de l'administration fiscale.

Le 13/10/2017 saisine de la commission nationale des impôts directs et des taxes sur le chiffre d'affaires TIGF SA a porté le différend lié au caractère amortissable du gaz coussin devant la commission nationale des impôts directs et des taxes sur le chiffre d'affaires.

Aucune provision n'a été constituée à ce titre.

- Acompte sur dividende :

Sur décision du Conseil d'administration TIGF SA a versé à TIGF investissements un acompte sur dividende d'un montant total de 34 982 385 euros, sur décision du Conseil d'administration du 19/10/2017.

- Renouvellement de la concession de Lussagnet :

La concession de stockage souterrain de gaz naturel de Lussagnet a été prolongée pour une durée de 25 ans. Cette prolongation actée par un décret du 8 décembre 2017 et signée par les ministres en charge de l'écologie et de l'économie, est publiée au Journal officiel du 10 décembre 2017. La concession actuelle s'achevait le 31 décembre 2017; le titre minier, prolongé jusqu'au 1er janvier 2043, autorise ainsi TIGF à poursuivre l'exploitation de son stockage souterrain de gaz naturel.

Pour rappel la concession d'Izaute arrivera à échéance le 25 octobre 2030.

Évènements post-clôture

La loi n° 2017-1839 du 30 novembre 2017 mettant fin à la recherche ainsi qu'à l'exploitation des hydrocarbures et portant diverses dispositions relatives à l'énergie et à l'environnement a été publiée au Journal Officiel de la République Française le 31 décembre 2017.

Son article 12 prévoit que le revenu des opérateurs stockages est régulé.

La délibération de la Commission de régulation de l'énergie portant projet de décision sur le revenu des opérateurs de stockage a été publiée le 22 février 2018 et prendra effet à partir de 2018.

Principes comptables

L'exercice a une durée de 12 mois recouvrant la période du 1er janvier au 31 décembre 2017.

Les conventions générales comptables et adaptations professionnelles (C. Com R. 123-180 et PCG art.531.1) ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Différentes opérations de restructurations ont toutefois conduit à valoriser certains actifs à leur juste valeur au moment de l'apport tel indiqué au point Amortissements ci-après. Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

La charge d'impôt comptabilisée au 31/12/2017 est calculée en appliquant 34,43% au résultat fiscal arrêté au 31/12/2017.

Notes sur l'actif du bilan

Immobilisations incorporelles

Sont inscrits au compte d'immobilisations incorporelles les logiciels et brevets acquis et créés par la société. Ils sont amortis sur leur durée probable d'utilisation (au maximum 5 ans). Figurent également à ce compte des droits de transit dans des réseaux de tiers amortis sur 10 ans.

Immobilisations corporelles

Valeurs brutes

Les immobilisations corporelles sont portées à leur coût d'acquisition ou de production, à l'exception de certains terrains acquis avant le 31.12.1976 qui ont fait l'objet d'une réévaluation.

Amortissements

Conformément à la mise en application du CRC 2002-10, les immobilisations sont amorties selon la durée de vie du bien. Cette approche par composant conduit à pratiquer un amortissement linéaire selon les durées d'amortissements suivantes :

	Durée sociale	Durée fiscale
MATERIEL INFORMATIQUE	5 ANS	3 ANS
MATERIEL ET OUTILLAGE	10 ANS	5 ANS
MATERIEL DE TRANSPORT	10 ANS	5 ANS
MATERIEL DE BUREAU	10 ANS	5 ANS
MATERIEL TELECOM	10 ANS	5 ANS
AMENAGEMENTS TERRAINS	10 ANS	10 ANS
AMENAGEMENTS INSTALLATIONS GENERALES	10 ANS	10 ANS
AUTRES INSTALLATIONS GENERALES	10 ANS	10 ANS
AMENAGEMENTS INSTALLATIONS SOL AUTRUI	10 ANS	10 ANS
MOBILIER DE BUREAU	10 ANS	10 ANS
POSTES DE COMPTAGE	30 ANS	15 ANS
STATIONS DE COMPRESSION – RACC. SECTIONNEMENT	30 ANS	15 ANS
BATIMENTS	25 ANS	25 ANS
IMMEUBLES SUR SOL AUTRUI	25 ANS	25 ANS
SONDAGES SOUS TERRAINS	25 ANS	25 ANS
GAZ COUSSIN	25 ANS	25 ANS
CANALISATIONS PRINCIPALES	50 ANS	25 ANS
BRANCHEMENTS	50 ANS	25 ANS

La modification des durées d'amortissements réalisée en 2008, a créé un écart entre les durées fiscales et sociales, et génère de ce fait la comptabilisation d'amortissements dérogatoires, pour un montant de 219 013 228 euros au 31/12/2017.

Immobilisations Transport et Stockage

Le montant des acquisitions d'immobilisations de transport comptabilisées sur l'exercice s'élèvent à 84 195K€.

Au 31 décembre 2017, les immobilisations corporelles s'élèvent à 2 738M€, soit 96% des actifs de la société. Elles sont constituées d'investissements relatifs au transport de gaz pour un montant de 1 927M€ et au stockage pour 811M€.

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS TRANSPORT au 31/12/2017

Situations & mouvements Rubrique	Valeurs nettes à l'ouverture de l'exercice	Variation Valeurs Bilans	Variation Amortissements	Valeurs nettes à la clôture l'exercice
Immobilisations incorporelles	31 667 316	5 898 130	6 761 209	30 804 237
<i>Cessions Brevets Droits similaires</i>	<i>28 155 755</i>	<i>4 901 062</i>	<i>6 761 209</i>	<i>26 295 608</i>
<i>Autres Immobilisations Incorporelles</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>
<i>Immobilisations incorporelles en cours</i>	<i>3 511 561</i>	<i>997 068</i>	<i>0</i>	<i>4 508 629</i>
Immobilisations corporelles	1 188 096 806	124 069 923	40 612 183	1 271 554 546
<i>Terrains</i>	<i>7 663 080</i>	<i>498 553</i>	<i>332 881</i>	<i>7 828 752</i>
	<i>Sol propre</i>	<i>2 345 907</i>	<i>1 544 453</i>	<i>29 913 333</i>
<i>Constructions</i>	<i>Sol d'autrui</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>
	<i>Install générales</i>	<i>11 495 484</i>	<i>1 870 185</i>	<i>10 323 795</i>
<i>Installations Techniques Matériel Outil.</i>	<i>1 077 969 635</i>	<i>53 152 565</i>	<i>36 538 467</i>	<i>1 094 583 733</i>
<i>Autres</i>	<i>Install générales</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>
<i>Immob.</i>	<i>Matériel transport</i>	<i>2 818</i>	<i>324</i>	<i>2 494</i>
<i>Corporelles</i>	<i>Mat bureau infmob</i>	<i>2 407 389</i>	<i>325 873</i>	<i>2 944 175</i>
<i>Immobilisations corporelles en cours</i>	<i>59 355 896</i>	<i>66 514 843</i>	<i>0</i>	<i>125 870 739</i>
<i>Avances et acomptes</i>	<i>90 625</i>	<i>-3 100</i>	<i>0</i>	<i>87 525</i>
Immobilisations financières	1 242 095	-34 057	0	1 208 038
Total	1 221 006 217	129 933 996	47 373 392	1 303 566 821

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS STOCKAGE au 31/12/2017

Situations & mouvements	Valeurs nettes à l'ouverture de l'exercice	Variation Valeurs Bilans	Variation Amortissements	Valeurs nettes à la clôture l'exercice
Immobilisations incorporelles	10 870 833	2 518 820	2 034 030	11 355 623
<i>Concessions Brevets Droits similaires</i>	9 973 606	1 675 552	2 034 030	9 615 128
<i>Autres Immobilisations Incorporelles</i>	0	0		0
<i>Immobilisations incorporelles en cours</i>	897 227	843 268		1 740 495
Immobilisations corporelles	435 293 647	9 088 213	22 346 469	422 035 391
<i>Terrains</i>	5 756 328	455 340	663 005	5 548 663
<i>Constructions</i>	<i>Sol propre</i>	15 095 488	0	14 322 072
	<i>Sol d'autrui</i>	0	773 416	0
<i>Installations Techniques Matériel Outil.</i>	3 940 356	308 730	705 069	3 544 017
<i>Autres</i>	383 153 229	23 671 403	19 993 701	386 830 931
<i>Immob. Corporelles</i>	<i>Install générales</i>	323 462	0	258 852
<i>Immobilisations corporelles en cours</i>	<i>Matériel transport</i>	0	0	0
<i>Avances et acomptes</i>	<i>Mat bureau inf mob</i>	698 158	146 668	1 031 701
	26 314 788	-15 827 471		10 487 317
	11 838	0		11 838
Immobilisations financières	602	-585	0	17
Total	446 165 082	11 606 448	24 380 499	433 391 031

Par décret du 12 décembre 2006, la concession de stockage de gaz combustible d'Izaute a été prolongée pour une durée de 25 ans à compter du 26 octobre 2005 et jusqu'au 25 octobre 2030.

Les immobilisations de stockage sont amorties selon des durées indépendantes de la durée de concession.

Immobilisations en cours

Les immobilisations en-cours sont valorisées à leur coût de production comprenant les dépenses de matériel, les dépenses externes (sous-traitance) et une quote part de dépenses de personnel.

Les frais de personnel de TIGF se reversent partiellement par pourcentage des sections de personnel sur les projets d'investissement.

Toute dépense liée à un projet d'investissement est comptabilisée systématiquement en charge. Chaque fin de mois, une écriture de production d'immobilisation neutralise la charge au compte de Résultat (compte 722000) avec en contrepartie un compte d'immobilisation en cours. Dès lors, seuls les coûts ayant été approuvés sont comptabilisés en immobilisations, les autres étant en charge d'exploitation de l'année.

Les dates de mises en service des immobilisations complexes s'entendent à la date de réception du PV de conformité de la DRIRE pour les canalisations et le stockage.

Contrôles et procédures internes

Les autorisations d'investir, les éventuels dépassements budgétaires, la ventilation OPEX / CAPEX, les dates de mises en service, les modalités d'amortissement font l'objet de strictes procédures internes.

Immobilisations financières

Les immobilisations financières se répartissent comme suit :

- Titres de participations 1 151 433 euros

soit 773 233 actions 3GRT pour 773 K€

et 3 590 actions Déclaranet pour 359 K€

et 19 200 actions Prisma pour 19 K€

- Dépôts et cautionnements 56 621 euros

La ventilation des immobilisations financières par échéance est la suivante :

TOTAL	Echéance indéterminée	Echéance à – d'un an	Echéance de 1 à 5 ans	Echéance A + de 5 ans
1 151 433	0	0	0	1 151 433
56 621	0	0	0	56 621

Total actif immobilisé

Montant des productions d'immobilisations au 31/12/2017 177 115 K€

Montant des en-cours au 31/12/2017 142 607 K€

Montant des mises en services au 31/12/2017 126 253 K€

PRINCIPALES MISES EN SERVICES 2017 126 253 K€

Stockage

3D sismique / permitting 23 343 K€

LUG75 4 283 K€

LUG76 4 148 K€

Renforcement LUG10 1 030 K€

Transport

RSAU - Renforcement compress.Sauveterre 17 983 K€

EDO - Artère de l'Adour - complément 15 655 K€

MDLSG Moder DN600 Lug Sauv.Gascogne 8 088 K€

RZL rationalisation zone de Lacq - lot 2 5 629 K€

Stock et en-cours

Méthode

Les stocks de gaz sont évalués d'après la méthode du coût moyen pondéré.

Les stocks de matières et fournitures consommables sont évalués d'après la méthode de coût moyen pondéré.

Le coût d'entrée en stock des articles comprend les frais réels accessoires d'achat (hors transport).

La provision pour dépréciation du stock de matières et fournitures est constituée sur la base de l'analyse détaillée de chaque article. La date de dernier mouvement de l'article est comparée à la date de clôture. La différence obtenue permet de calculer un nombre d'années qui détermine le pourcentage de provision.

Nombre d'années	Pourcentage
- de 5 ans	0%
de 5 à 6 ans	5%
de 6 à 7 ans	10%
de 7 à 8 ans	20%
de 8 à 9 ans	40%
de 9 à 10 ans	60%
de 10 à 11 ans	80%
+ de 11 ans	100%

Les travaux en cours sont valorisés à leur coût de production qui comprend les dépenses de matériel et les dépenses externes.

Les inventaires physiques sont réalisés chaque année. L'inventaire du magasin central de Lussagnet fait l'objet d'un inventaire tournant.

Les stocks au 31/12/2017 sont comptabilisés sur la base de l'inventaire permanent.

Valeurs

	GAZ EQUILIBRAGE	GAZ BESOINS PROPRES	MATERIEL		En euros
			BRUT	DEPRECIATION	TOTAL
Au 01/01/2017	234 800	9 090 665	14 974 021	1 376 405	22 923 080
Variation	11 690	-1 058 528	-166 010	186 976	-1 399 824
Au 31/12/2017	246 490	8 032 137	14 808 011	1 563 381	21 523 256

Le stock de gaz Transport est divisé comptablement en deux stocks distincts afin de permettre un suivi par nature. Les deux natures de stocks sont :

- Stock de gaz pour besoins propres,
- Stock de gaz pour l'équilibrage du réseau.

Créances

Créances représentées par des effets de commerce : néant.

Les produits à recevoir rattachés aux postes de créances concernent principalement des recettes de capacité de stockage et de transport de gaz allouées au mois de décembre 2017 mais qui ne seront facturées qu'en janvier 2018.

ETAT DES ECHEANCES AU 31/12/2017

CREANCES	BRUT AU 31/12/2017	DEGRE DE LIQUIDITE - ACTIF	
		ECHEANCES	
		A MOINS 1 AN	A PLUS 1 AN
CREANCES DE L'ACTIF IMMOBILISE	56 621		56 621
AVANCES ET ACOMPTES VERSES / CDES	5 233	5 233	0
CREANCES DE L'ACTIF CIRCULANT			
Clients douteux ou litigieux	13 981	235	13 746
Autres créances clients	48 294 049	48 294 049	0
Personnel et comptes rattachés	23 596	23 596	0
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux	62 258	62 258	0
	Impôts sur les bénéfices	994 095	994 095
État et autres	Taxe sur la valeur ajoutée	664 386	664 386
Collectivités Publiques	Autres impôts,taxes et versements assimilés	38 458	38 458
	Subventions reçues	0	0
Groupe et autres associés		0	0
Débiteurs divers	742 968	742 968	0
CHARGES A ETALER	3 655 439	630 769	3 024 670
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	1 251 659	1 251 659	0
TOTAL	55 802 743	52 707 706	3 095 037
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance relatives à l'exploitation s'élèvent à 1 251 659 €.

Y compris la facture TIGF investissements de management fees au titre du 1er trimestre 2018, d'un montant de 1 197 500€.

Notes sur le passif du bilan

Capitaux propres

Le capital est composé de 2 197 386 actions de 8 euros.

L'Assemblée Générale du 07 juin 2017 approuve l'affectation du résultat de l'exercice 2016 d'un montant de 81 218 346 euros, telle que proposée par le Conseil d'Administration et décide en conséquence de :

- Distribuer un montant total de dividendes de 41 225 921 euros.

Ce montant est le solde de dividendes restant après le versement d'un acompte de 39 992 425 euros décidé le 23 novembre 2016 par le Conseil d'administration de la Société versé sur décembre 2016.

Sur décision du Conseil d'Administration du 19 octobre 2017, TIGF a procédé au paiement d'un acompte sur dividende de 34 982 385 euros.

	Situation au 01/01/2017	Variation	Situation au 31/12/2017
Nombre d'actions	2 197 386	0	2 197 386
Valeur nominale de l'action	8		8
Capital social ou individuel	17 579 088		17 579 088
Prime d'émission, de fusion, d'apport	12 369		12 369
Écart de réévaluation	150 045		150 045
Réserve légale	1 757 909		1 757 909
Réserves statutaires ou contractuelles	130 918		130 918
Autres réserves	129 556		129 556
Report à nouveau	0	0	-1
Acompte sur dividendes	-39 992 425	5 010 040	-34 982 385
Résultat de l'exercice 2016	81 218 346	-81 218 346	
Résultat de l'exercice 2017		83 178 200	83 178 200
Subventions d'investissement (**)	37 359 241	794 981	38 154 222
Provisions règlementées (*)	194 542 511	24 470 717	219 013 228
Total	292 887 557	32 235 592	325 123 149

(*) Amortissements dérogatoires

(**) Subventions européennes

Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges se décomposent de la manière suivante :

Provisions pour risques	Situation au	Mouvements		Situation au
	01/01/2017	Augmentations	Diminutions	31/12/2017
Provision pour risques	230 203	450 118	20 000	660 321
Total	230 203	450 118	20 000	660 321

Dans le cours de ses activités, la société peut faire l'objet de procédures judiciaires et de contrôles fiscaux ou administratifs.

La société constitue une provision chaque fois qu'un risque constitue une obligation vis-à-vis d'un tiers et pour laquelle le passif probable peut être estimé avec une précision suffisante.

Provisions pour charges	Situation au	Mouvements		Situation au
	01/01/2017	Augmentations	Diminutions	31/12/2017
Contentieux RH	258 000	233 000	38 000	453 000
Médaille du travail	994 000	71 000	55 000	1 010 000
MIP	246 424	0	9 294	237 130
Droit à cessation anticipé d'activité	2 290 502	0	380 511	1 909 991
IFC		0	0	
Total	3 788 926	304 000	482 805	3 610 121

En 2012, la 3ème Directive Européenne avait nécessité le transfert des droits acquis par les ex-détachés TOTAL SA et ELF EP en matière de Mutuelle (MIP), engagement retraite (DCAA et IFC), Médaille du Travail ainsi que le transfert du solde des comptes individuels pour un montant de 6 328 K€.

Il a été décidé qu'à partir du 01/01/2013, ces provisions seraient reprises au fur et à mesure des départs des collaborateurs de TIGF SA quel que soit leur contrat d'origine.

Dettes

État des échéances au 31/12/2017

Dettes	Solde	Échéance d'exigibilité			
		Indéterminée	- d'un an	de 1 et 5 ans	+ de 5 ans
Avances et acomptes reçus		0	0	0	0
Dettes financières					
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits (1)	15 000 000	0	15 000 000	0	0
Autres Emprunts obligataires (1)	1 400 000 000	0	0	500 000 000	900 000 000
Intérêts courus sur emprunts	20 080 759	0	20 080 759	0	0
Emprunts et dettes financières divers (2)	897 220	0	897 220	0	0
Dettes d'exploitation					
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	37 592 891	0	37 592 891	0	0
Dettes fiscales et sociales	4 277 520	0	4 277 520	0	0
Charges à payer liées au personnel	11 741 592	0	11 741 592	0	0
Charges à payer liées aux organismes sociaux	4 632 964	0	4 632 964	0	0
Charges à payer liées aux États et collectivités	8 615 815	0	8 615 815	0	0
Autres dettes		0	0	0	0
Produits constatés d'avance (3)	73 862	0	73 862	0	0
	1 502 912 624		102 912 624	500 000 000	900 000 000

La structure financière est composée de :

- Emprunt obligataire public pour 550 M€, durée 10 ans, taux 2.200%.
- Emprunt obligataire privé pour 350 M€, durée 20 ans, taux 2.998%.
- Emprunt réserve RCF de 250 M€ : ligne de crédit non utilisée au 31/12/2017.
- Emprunt obligataire souscrit en juillet 2011 pour 500 M€, durée 10 ans, taux 4.339%.
- La RCF a fait l'objet d'un tirage de 15 M€ en décembre 2017 qui a vocation à être remboursé à moins d'un an.

Comptes avec les sociétés liées

Le tableau suivant fait apparaître les montants, pour chaque rubrique du bilan et des comptes de charges et de produits qui intéressent les sociétés liées à TIGF SA.

Les montants comptabilisés sur l'année 2017 correspondent au contrat de services passé entre TIGF investissements et TIGF SA, par lequel TIGF investissements s'engage à mettre à disposition de TIGF SA ses compétences notamment, dans les domaines de direction générale, stratégique, financière, ressources humaines, juridique, gouvernance d'entreprise, conformité et affaires fiscales.

POSTES DU BILAN ACTIF	
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	0
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles	0
Participations	0
Créances rattachées à des participations	0
Autres titres immobilisés	0
Prêts	0
Autres immobilisations financières	0
Avances et acomptes versés sur commandes	0
Créances clients et comptes rattachés	282 365
Associés dans le cadre de conventions particulières	0
Autres créances	0
Valeurs mobilières de placement	0
Disponibilités	0
Charges constatées d'avance	1 197 500
Charges à répartir sur plusieurs exercices	0
TOTAL	1 479 865

POSTES DU BILAN PASSIF	
Autres emprunts obligataires	0
Emprunts et dettes auprès des Ets de crédit	0
Emprunts et dettes financières divers	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	0
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 234 219
Dettes fiscales et sociales	0
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	0
Associés dans le cadre de conventions particulières	0
Autres dettes	
Produits constatés d'avance	
TOTAL	2 234 219

POSTES DU COMPTE DE RESULTAT	
Charges d'exploitation	5 736 955
Produits d'exploitation	410 000
Charges financières	0
Produits financiers	0

Notes sur le compte de résultat

Produits d'exploitation

En euros

Chiffre d'affaires **470 786 912**

Il est constitué des éléments suivants :

- Recettes de capacités de Transport	240 581 276
- Recettes de capacités de Stockage	174 830 619
- Accord inter-opérateurs	33 475 445
- Recettes de raccordements et d'interface	2 834 373
- Autres prestations de services	481 905
- Autres produits d'activités	1 978 163
- Ventes de gaz naturel pour équilibrage	14 939 831
- Subvention	1 665 300

Production immobilisée **177 114 976**

Reprise sur amortissements et provisions, transferts de charges **765 285**

Reprise des provisions Risques et charges 58 000

Reprise des provisions retraites 444 805

Reprise des provisions pour dépréciation client 3 827

Transfert des charges d'exploitation 258 652

Ils comprennent :

- Les remboursements reçus des compagnies d'assurances sur les sinistres,
- Les remboursements reçus des organismes sociaux (indemnités journalières), ou de formation,
- Les travaux facturés dans le cadre de conventions de prestations à tiers.

Charges d'exploitation

Les charges d'exploitation comprennent des dépenses d'investissements neutralisées par les productions d'immobilisations.

Ces charges d'exploitation sont affectées dans les postes suivants :

Variation de stock	669 260
Autres achats et charges externes	161 897 056
Impôts, taxes et versements assimilés	108 768
Salaires et traitements	8 243 621
Charges sociales	5 234 947
Charges sociales	1 727 850

Les dotations aux amortissements prennent en compte la valeur des amortissements des immobilisations de la société.

Résultat financier

Le Résultat financier est essentiellement lié au financement externe et se décompose comme suit :

Intérêts sur emprunts	44 645 291
Autres charges financières	37 479
Revenus de VMP	-45 585
Autres produits financiers	-31 896
Revenus financiers de participations	-6 065
	<hr/>
	44 599 224

Produits exceptionnels

Constitués de produits exceptionnels sur opérations en capital, il s'agit principalement :

- Du produit de cession des éléments d'actif	10 001
- De la reprise d'amortissements dérogatoires	8 840 529
	<hr/>
	8 850 530

Charges exceptionnelles

Les charges exceptionnelles sont principalement constituées :

- de la dotation pour amortissements dérogatoires	33 311 246
- de la dotation pour amortissements mises au rebut	75 508
- de la valeur comptable des éléments d'actif financier cédés	10 560
- charges sur exercices antérieurs	9 970
- pénalités et amendes fiscales	2 396
	<hr/>
	33 409 679

Impôts sur les bénéfices

La charge d'intégration fiscale au 31/12/2017 s'élève à : 48 306 468

Décomposition :

- provision au titre de l'année 2017	47 504 819
- contribution sociale	1 542 480
- crédits d'impôt 2017	-913 275
- solde d'IS 15/05/2017	24 324
- cice 2017	148 120
	<hr/>
	48 306 468

Décomposition des crédits d'impôt 2017

- CI Mécénat	113 440
- CI Apprentissage	800
- CI Recherche	604 054
- CI Famille	45 437
- CI sur dividendes	1 425
- CICE	148 120

Le CICE 2016 d'un montant de 172 057 euros a été utilisé pour le financement de formation des contrats de professionnalisation qualifiant.

Autres informations

<u>EFFECTIF ventilé par catégorie</u>	31/12/2017	31/12/2016
- Cadres	232	218
- OETAM	357	361
Total effectif	589	579

<u>EFFECTIF moyen employé pendant l'exercice</u>	31/12/2017	31/12/2016
- Cadres	220,25	214,75
- OETAM	356,42	368,42
Total effectif moyen	576,67	583,17

INTEGRATION FISCALE

TIGF SA appartient au groupe d'intégration fiscale constitué par TIGF Holding SAS.

ENGAGEMENTS

Convention relative à la reprise des engagements sociaux au 31/12/2017.

Montant issu du rapport des actuaires : évaluation actuarielle des engagements sociaux en norme IAS 19 transmis le 29 janvier 2018.

En k€

	CAA	IFC	MIP	PEC	Malakoff	CET
	P15300	P15300	P15300	P15300	P15300	P15300
Au 01/01/2017	12 699	3 947	4 372	377	1 125	1 675
Dotation	894	438	858	4	19	295
Cout des services rendus	802	444	803	0	0	0
Cout des services passés	0	0	0	0	0	0
Charges d'int	152	60	55	4	14	21
Gains et pertes actuarielles	0	0	0	0	0	274
Entrée de périmètre	0	0	0	0	0	0
Reprise	-381		-2	--85		-6
Prest/versés/emp	-381	-293	-19	-85	0	-29
Reclassement	-854	854				
Au 31/12/2017	12 418	5 012	4 051	296	1 139	1 941
Gains/pertes act 2017	-2 333	1 666	-309	19	-813	0
Au 31/12/2017	10 085	6 678	4 902	315	326	1 941

ENGAGEMENTS RECUS AU 31/12/2017

Cautions bancaires clients	74 009 K€
Cautions bancaires fournisseurs	31 621 K€

JETONS DE PRESENCE 2017

Les jetons de présence attribués aux administrateurs en 2017 s'élève à 175 001 euros.

Tableau de flux de trésorerie

	€
	déc-17
Flux de trésorerie liés à l'activité	
Résultat net	83 178 200
Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie : (1)	
- Reprise provision d'exploitation	(502 805,00)
+ Dotations aux amortissements d'exploitation	72 268 458,11
+ Dotations aux amortissements exceptionnels	33 311 245,76
- Reprise provisions exceptionnelles	(8 840 528,89)
+ Dotations aux amortissements financiers	-
- Reprise provisions financiers	-
- Transfert de charges au cpt charges à répartir	-
- Quotes part de subvention virées au résultat	-
<i>(1) A l'exclusion des provisions sur Actif circulant</i>	
MBA	179 414 569,98
(-) Variation du Besoin en Fond de Roulement (BFR)	(9 328 412,36)
- variation des stocks	1 399 824,03
- Variation des créances d'exploitation	4 140 094,07
- Variation autres créances liées à l'exploitation	75 830,23
- Variation des dettes d'exploitation	(14 462 146,00)
- Variation des autres dettes liées à l'activité	(482 014,69)
Flux net de trésorerie lié à l'activité	170 086 157,62
Flux de trésorerie liés à l'investissement	
- Acquisition d'immo	(178 777 176,00)
+ cessions d'immos nettes d'impôt	37 202 089,00
+ Réduction d'immos financières	34 642,78
+ Variation des dettes sur immos	
- Variation des créances sur immo	
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	(141 540 444,22)
Flux de trésorerie liés au financement	
+ Augmentation de capital en numéraire	
- Réduction de capital	
- Dividendes versés	(76 208 305,63)
+ Emissions d'emprunts	15 000 000,00
+/- Dépôts et cautionnements	183 767,30
- Remboursements d'emprunts	(44 286,26)
+ Subventions d'investissements reçues	1 665 300,00
Flux net de trésorerie liée aux opérations de financement	(59 403 524,59)
Variation de trésorerie :	(30 857 811,19)
Trésorerie d'ouverture	48 937 153,37
Trésorerie de clôture	18 079 342,18
Variation de trésorerie :	(30 857 811,19)